



SEPTIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 61^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 16 mai 2025

COMPOSITION DU COMITÉ	
M ^{me} Vautour, présidente M ^{me} Wilcott, vice-présidente M ^{me} Sodhi M. Johnston M. Robichaud M. Bourque	M. J. LeBlanc M ^{me} Scott-Wallace M. Ames M. Austin M ^{me} Mitton

le 16 mai 2025

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son septième rapport.

Le comité se réunit le 15 mai 2025 et étudie le projet de loi 10, *Loi concernant la sécurité à motocycllette*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 17, *Loi concernant les bandes de motards hors la loi*, qu'il approuve avec certains amendements.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

M^{me} Vautour, députée